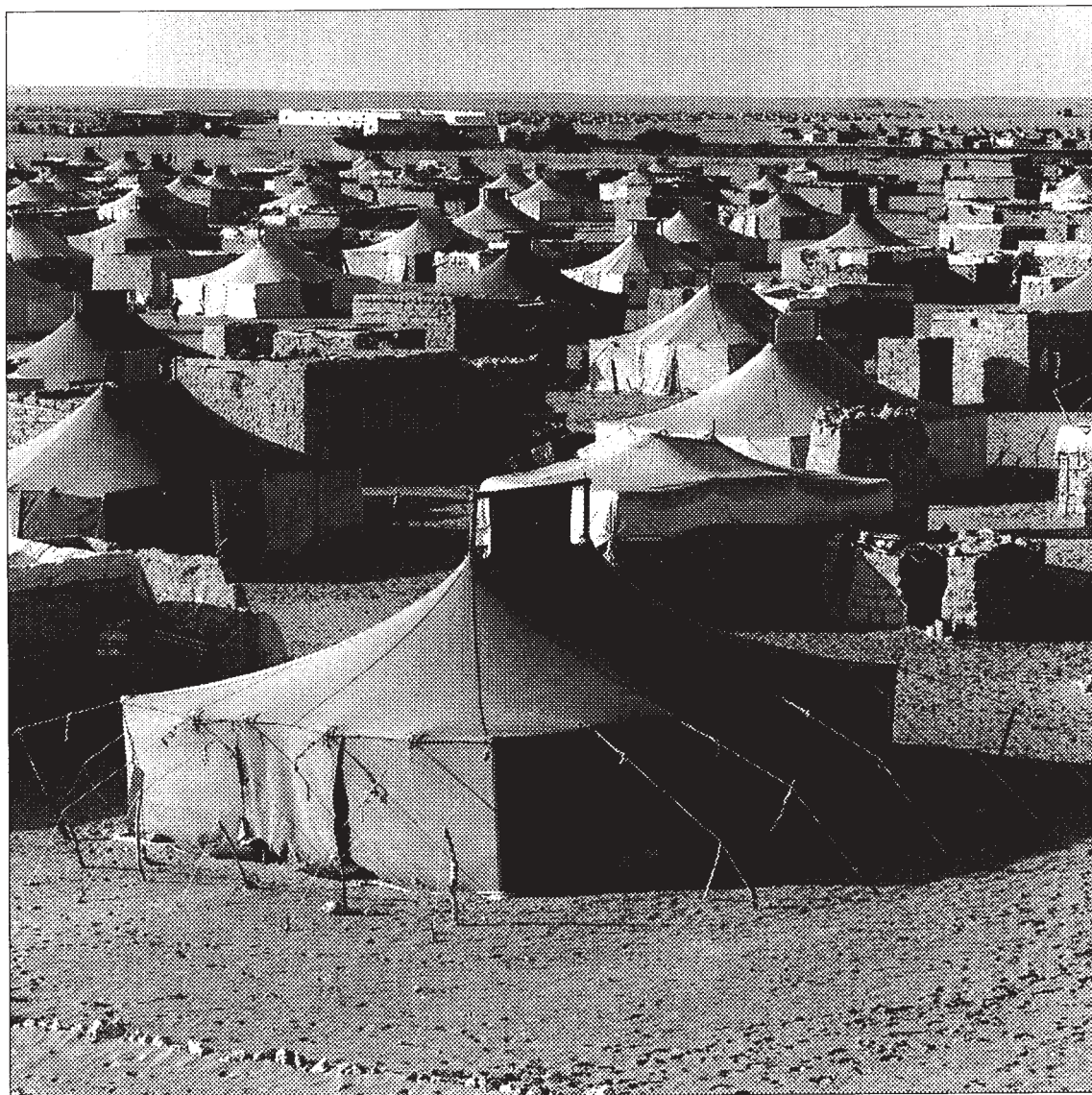


SAHARA INFO

***Rien n'est joué
Tout reste à garantir***

Sahara Info n°101 - janvier-mars 1998 - 15F - trimestriel
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Photo A. Szcuczynski



7 Décembre 1998 - Jour du référendum?

nouvelles du SAHARA

24.10.97 - Réunion du Secrétariat National du Front Polisario

24-28.10.97 - Rencontre internationale pour le Sahara, Alicante, Espagne. Le ministre sahraoui des Affaires étrangères déclare à Alicante que seules la fermeté et la rigueur des Nations Unies peuvent assurer un référendum régulier.

26.10.97 - Visite française au Maroc. Lors de sa visite au Maroc le ministre français de l'Economie a signé un accord portant sur la reconversion de 1,4 milliard de FF de la dette marocaine à l'égard de la France.

29.10.97 - Déclarations de parlementaires US. Lors d'une conférence de presse, le député républicain Ed Royce, président de la Sous-commission, a déclaré : "Une issue équitable à ce conflit est importante pour les Etats-Unis. Le Maroc est un allié de longue date des Etats-Unis, et la poursuite des troubles dans la région est contraire aux intérêts américains. En outre, les Etats-Unis entretiennent d'importantes relations avec l'Algérie, principal appui du Front Polisario". "La contestation du processus d'autodétermination du Sahara Occidental fait planer un risque d'instabilité sur la région du nord-ouest africain", souligne-t-il, ajoutant que "la paix au Sahara Occidental permettra un développement économique et une démocratisation dans la région".

27.10.-05.11.97 - Visite du président sahraoui aux Etats-Unis

09.11.97 La Chambre des Représentants du Congrès américain a adopté à l'unanimité la

résolution 245 qui soutient le référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

14.11.97 - Rapport du Secrétaire Général, S/1997/882. M. Kofi Annan dans son rapport au Conseil de Sécurité de sécurité propose que le référendum ait lieu le 7.12.98 et demande la prolongation du mandat de la MINURSO ainsi qu'une augmentation de ses effectifs.

14, 15, 16.11.97 - 23^{ème} Conférence européenne de Coordination du soutien au peuple sahraoui, Hérouville St Clair, France. Un débat public s'est tenu au "Mémorial pour la paix" de Caen, réunissant diverses personnalités sur le thème " 22 ans de résistance à l'occupation: l'urgence d'une solution juste et durable " autour de Martine de Froberville en présence de Madame Danielle Mitterrand.

19.11.97 - Préparation du référendum. Le ministre marocain de l'Intérieur a présidé, à Rabat, une réunion des chieukhs et des gouverneurs du Sahara Occidental occupé, des membres marocains de la commission d'identification et des observateurs marocains accrédités auprès de la MINURSO.

19.11.97 - M. Robert Francis Kinloch (Grande-Bretagne) a été nommé président de la Commission d'identification de la MINURSO, et M. Peter J. Miller (Canada) commandant de l'Unité de police civile (CIVPOL).

24.11.97 - Union du Maghreb Arabe. Le secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, Mohamed Amamou, a déclaré dans une interview à l'émission en langue arabe de "La Voix de l'Amérique", que le conflit du Sahara Occidental a empêché pendant deux décennies la construction du Maghreb. Il a ajouté que l'accord de Houston entre le Maroc et le Polisario pouvait ouvrir de nouvelles perspectives et avoir des conséquences positives sur la construction du Maghreb.

25.11.97 - Visite du Président sahraoui en Espagne

03.12.97 - L'identification reprend.

05.12.97 - M. Ahmed Osman, président du RNI, ex-premier ministre marocain et beau-frère du roi, a déclaré, lors d'un entretien accordé à Mme Judy Cumberbatch d'"Or Média": "Le référendum ne saurait être que confirmatif de la vérité historique, politique et humaine de la marocanité du Sahara. La prétendue RASD doit être exclue de l'OUA avant la consultation onusienne".

07.12.97 - Arrestations. L'AFAPREDESA annonce l'arrestation, le 2 décembre à Dakhla (Sahara Occidental) de Boussef Abderrahman Brahim né en 1948 à Smara et d'Ali Salem Mohamed Salem El Mami (dit Tamek né en 1974 à Assa.

12.12.97 - Lettre du Secrétaire général au président du Conseil de sécurité (S/1997/974). Dans les campements de réfugiés des personnes se sont présentées qui n'avaient pas été convoquées. La commission a estimé qu'une telle démarche était admissible pour des cas exceptionnels d'ordre humanitaire. Mais en principe il ne peut y avoir identification qu'après convocation, unique, à un centre précis

15.12.97 - Arrestations. Selon l'AFAPREDESA deux jeunes Sahraouis ont été arrêtés à la frontière maroco-espagnole près de Ceuta. Malainine Bachir Salek et Mohamed Lamin Chiaa ont été incarcérés le 5 décembre 1997 dans une caserne militaire à Tetouan, où ils auraient été torturés et interrogés. Trois jours plus tard, ils auraient été transférés par la gendarmerie royale à l'Etat Major Zone Sud d'Agadir. L'AFAPREDESA annonce encore l'enlèvement de deux bédouins, Abderrahmane Brahim Atman et Mohamed El Yaddasia, le 10 décembre 1997, près de Bir Gandouz (territoire occupé).

17.12.97 - Accompagné de quatre ministres Lionel Jospin a inauguré la première réunion annuelle franco-marocaine. Plusieurs accords économiques ont été conclus, dont une convention pour un prêt de 220 millions de FF destiné à valoriser les ressources de phosphates.

27.12.97 Charles F. Dunbar, ancien ambassadeur des USA, est le nouveau représentant spécial des Nations unies pour le Sahara Occidental. Spécialiste du Moyen Orient, M. Dunbar a été ambassadeur en Afghanistan, au Qatar et au Yémen. Il a été en charge du dossier de l'Afghanistan aux Affaires étrangères, où il a servi pendant 31 ans. Au début de sa carrière il a été en poste dans les ambassades US de Téhéran, Alger, Rabat et Nouakchott. Il parle français, arabe et persan et préside depuis 1993 le Cleveland Council on World Affairs.

23.12.97 Le Conseil municipal de Gonfreville l'Orcher, dans l'arrondissement du Havre, a adopté à l'unanimité une Charte de solidarité qui demande l'application stricte des accords de Houston. Cette Charte demande aussi à la MINURSO d'avoir la maîtrise des accès maritimes, aériens et terrestres, en particulier de la frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental, et de permettre l'accès du territoire aux observateurs et aux médias.

06.01.98 - Alain Dejamet (France) succède à Fernando Berrocal Soto (Costa Rica) à la présidence du Conseil de Sécurité.

15.01.98 - Plan de rapatriement du HCR. Selon le porte-parole du Secrétaire Général des Nations Unies, le HCR estime à 120.000 le nombre des votants sahraouis et de leurs familles devant être rapatriés au Sahara Occidental à l'occasion du référendum. (suite page 19)

Sommaire

Calendrier du référendum	p. 5
Extraits du rapport du Conseil de Sécurité	p. 6.7
Résolution de la 23ème Conférence Européenne	p. 10
Chartre de solidarité	p. 12
Le Mémorial-Bonnes feuilles	p. 16

Éditorial

A quelques mois du référendum d'autodétermination et alors que depuis le 3 décembre l'identification a repris, rien n'est encore joué !

L'extrême vigilance de tous ceux qui, en France et dans le monde, militent pour un règlement équitable et définitif au Sahara Occidental, s'impose plus que jamais.

Les dernières déclarations du Secrétaire Général des Nations Unies, selon lesquelles il envisage de réunir à nouveau les parties autour de Mr Baker, témoignent à l'évidence de la gravité de la situation.

La campagne outrancière menée depuis plusieurs semaines par l'ensemble de la presse et des officiels marocains, au-delà d'une nervosité manifeste, fait tragiquement éclater l'incapacité du Maroc à comprendre et à faire évoluer sa position.

La récente nomination du leader de l'USFP, Mr Youssoufi au poste de premier ministre n'y a rien changé.

En dépit d'un passé glorieux, n'est-il pas réduit à n'être qu'un premier ministre d'opérette dont le rôle déterminé par le palais ne pourra aller au-delà de celui d'un interprète fidèle et rigoureux d'une pensée unique sur le Sahara Occidental ?

Instrumentalisée par le trône sur la question du Sahara Occidental depuis 1976, l'opposition marocaine va-t-elle, vingt deux ans plus tard, rééditer l'expérience et rejouer la même partie ?

Ne pourrait-elle avoir pour le Maroc, compte tenu des difficultés de l'heure, et pour les peuples de la région, un autre projet d'avenir et échapper ainsi au désenchantement ?

Le gouvernement français, si proche des socialistes marocains et étroitement lié par "tradition" au régime chérifien dont il a encouragé les visées expansionnistes depuis 1976, ne doit-il pas enfin réfléchir aux raisons de son soutien à une puissance colonisatrice ? soutien qui dément ses propres principes et son respect du droit des peuples à s'autodéterminer.

Il est urgent qu'il s'engage et mette tout son poids et son prestige dans la balance pour qu'enfin le Maghreb retrouve la paix en donnant au Peuple Sahraoui la chance de jouir de son droit à la liberté et à édifier son Etat.

*R. VILLEMONT
Secrétaire Générale*

La relance du plan, premier bilan

Peut-on croire à ce nouveau calendrier, à son application dans les délais prévus avec la tenue d'un scrutin crédible ?

La responsabilité des Nations Unies comme celle de la Communauté Internationale est à nouveau totalement engagée.

A Houston il y a six mois, l'optimisme était au rendez-vous. Le plan de paix était relancé avec un référendum au bout du chemin, Sahraouis comme Marocains, en acceptant le verdict.

Comme annoncé, le processus d'identification a repris le 3 décembre 1997. Trois mois plus tard, près de 30.000 personnes ont été identifiées. Moins de 100.000 candidats restent à identifier, ainsi l'opération peut être achevée en 4 mois. Suivant le calendrier onusien, c'est le 31 mai que la liste des votants devrait être publiée.

Suivant les déclarations sahraouies, la commission d'identification fait preuve de sérieux dans chacun des neuf centres ouverts et ne semble pas se laisser intimider par les manœuvres et rodontades marocaines.

En dépit de ses déclarations de bonnes intentions après Houston, " nous serons le premier Etat à ouvrir une ambassade au Sahara", le Maroc reste figé dans ses certitudes et des positions outrancières. C'est désormais au nom de la démocratie pour tous les Sahraouis qu'il revendique l'identification d'un maximum de personnes qui voteront ce qu'on leur dira de voter. Il a déjà inscrit des milliers de soi-disant Sahraouis, et "encouragé" ces dernières semaines des centaines de personnes à se présenter "spontanément" à l'identification sans y avoir été convoquées. Jusqu'à présent, la commission d'identification semble résister à cette pression.

Propagande et intoxication au Maroc

Dans les médias marocains, le ton est redevenu haineux, d'un autre âge. Les journalistes s'en prennent avec violence aux chiouks (chefs de tribus) désignés par le Front Polisario et chargés de se

prononcer sur l'identité des requérants lorsque les documents manquent. Ils sont accusés de corruption, de refuser systématiquement les candidats, d'être aux ordres du "Front", etc.

Pourtant, tous les observateurs s'accordent à reconnaître la grande honnêteté des chiouks, aussi bien ceux nommés par le Maroc que par le Front Polisario. C'est sans doute pourquoi le gouvernement marocain s'agite, réunit "ses chiouks" en conclave à Rabat pour leur apprendre le travail, se montre d'une très grande générosité. Le récent décès d'un chiouk à Rabat inexplicable - âgé bien sûr mais en excellente santé - pose des questions.

Pour faire bonne mesure, la hargne marocaine désigne désormais la MINURSO coupable de graves dérives de discrimination à l'égard des personnes désirant participer au référendum et dénonce la partialité, voire la complicité entre des membres de la commission d'identification et le Front Polisario.

Les officiels marocains prennent de leur côté le relais de cette propagande. Des missions sillonnent l'Europe, des manœuvres agitent les couloirs des Nations Unies.

L'ONU maintiendra-t-elle le cap ?

Le Conseil de Sécurité vient d'autoriser le Secrétaire Général à poursuivre le déploiement de la MINURSO selon le plan prévu. La première déclaration du nouveau représentant spécial, Monsieur Charles Dunbar, un très proche de James Baker, va dans le même sens. Evoquant les remous médiatiques autour des chiouks, Monsieur Dunbar a clairement précisé qu'ils n'avaient qu'un rôle consultatif et que c'était la commission qui décidait de l'agrément des candidatures. Cependant, rien n'est encore joué. Tout reste à garantir.

Alors ne manquons pas d'encourager l'ONU à tenir bon et à faire connaître au gouvernement français notre engagement à faire respecter le droit, la liberté et la démocratie pour que s'instaure une paix durable au Maghreb.

Le calendrier de l'indépendance ?

Le 12 novembre 1997, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté le calendrier proposé par Mr Kofi Annan, Secrétaire Général (S 1997/882) devant conduire à l'organisation du référendum d'autodétermination le 7 décembre 1998.

3 Décembre 1997	Reprise de l'identification
Février 1998	Le HCR procède à l'interrogation et à l'enregistrement des personnes souhaitant être rapatriées
Avril 1998	Début de déminage des itinéraires de rapatriement et des sites de rapatriement
Mai 1998	Déminage terminé des sites militaires. Déploiement des observateurs militaires
31 Mai 1998	Fin de l'identification
7 Juin 1998 JOUR J	Publication des listes de votants et début de la période de transition
14 Juin 1998	Le représentant spécial du secrétaire général détient seul l'autorité sur le territoire Proclamation par le gouvernement marocain d'amnisties destinées aux détenus politiques et rapatriés sahraouis Libération de tous les détenus politiques sahraouis Libération des prisonniers de guerre sous le contrôle du CICR
20 Juin 1998	Date limite de dépôt des appels contre les décisions de la commission d'identification et examen de ceux-ci
20 Juillet 1998	Déploiement complet de la CIVPOL
25 et 26 Juillet 1998	Déminage des routes et sites de rapatriement terminé Publication par le représentant spécial de la liste définitive des électeurs approuvée par le Secrétaire Général Commission référendaire opérationnelle
1^{er} et 2 Août 1998	Neutralisation des unités paramilitaires des forces de police existantes Suspension de toute loi ou mesure de nature à faire obstacle au déroulement d'un référendum libre et régulier Se fondant sur la liste définitive des électeurs, le HCR commence à rapatrier ceux qui le désirent vers les zones où la réduction et le cantonnement des troupes ont été menées à bien
22 Août 1998	Fin du cantonnement des troupes y compris des combattants du POLISARIO dont les noms ne figurent pas sur la liste des électeurs
8 Novembre 1998	Début du déploiement des scrutateurs
15 Novembre 1998	Fin des opérations de rapatriement
16 Novembre 1998	Début de la campagne référendaire
22 Novembre 1998	Les scrutateurs sont déployés
6 Décembre 1998	Fin de la campagne référendaire
7 Décembre 1998 REFERENDUM VOTE	
10 décembre 1998 REFERENDUM + 3 j	Proclamation des résultats dans les 72 heures Début du programme de réinsertion et de réintégration du HCR
Janvier 1999	Fin des responsabilités de la MINURSO et retrait progressif de son personnel

Conseil de Sécurité des Nations Unies

Rapport du Secrétaire Général sur la situation concernant le Sahara Occidental

18 janvier 1998 S/1998/35

Extraits

Introduction

2. Dans une lettre datée du 12 décembre 1997, adressée au Président du Conseil de Sécurité (S/1997/174), j'ai signalé que l'opération d'identification des électeurs potentiels dans le référendum avait repris le 3 décembre, à l'issue des activités préparatoires et du déploiement des observateurs des deux parties, à savoir le Maroc et le Front Populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario), de ceux de l'organisation de l'unité africaine (OUA), des dirigeants tribaux (chioukh) et du personnel de la commission d'identification. Ma lettre rendait compte en détail des activités menées à cette date. Le présent rapport porte sur les faits qui sont intervenus depuis lors dans l'opération d'identification ainsi que sur d'autres aspects de l'application du plan de règlement.

Opération d'identification

4. Depuis qu'a repris le 3 décembre 1997 l'opération d'identification à Layoune dans le territoire du Sahara Occidental et au camp de Smara dans la région de Tindouf au sud de l'Algérie, cinq autres équipes constituées par la commission d'identification ont entamé leurs travaux. Sur les sept centres qui fonctionnent actuellement, trois sont situés dans le territoire, deux dans la région de Tindouf et deux au sud du Maroc. Des démarches ont été effectuées auprès des autorités mauritaniennes en vue de l'ouverture d'un centre à Zouérate le 2 février, date à laquelle une autre équipe entamera ses activités au Maroc de manière à

atteindre le chiffre prévu de neuf centres devant fonctionner simultanément.

5. A l'issue de consultations approfondies entre son Représentant Spécial, par intérim, et les parties, la liste complète des dirigeants tribaux devant produire leurs témoignages oraux durant l'opération d'identification a été arrêtée par les parties et publiée le 20 décembre 1997.

6. Les activités d'identification dans les centres se sont poursuivies vigoureusement, avec la pleine participation d'observateurs des deux parties et de l'OUA. L'une et l'autre partie ont continué de collaborer au processus de façon positive. Neuf des 10 observateurs devant être désignés par l'OUA (originaires de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, de l'Ethiopie, de la Guinée, du Niger, du Nigéria, de la République démocratique du Congo, de la République Unie de Tanzanie et de la Sierra Léone) ont pris leurs fonctions sous la direction du représentant principal.

9. Il y a lieu de rappeler que, conformément aux accords de Houston, les parties sont convenues qu'elles ne parraineraient, directement ou indirectement, aux fins d'identification, aucun membre des groupements tribaux H41, H61 et J51/57, à l'exception des personnes figurant dans le recensement de 1974 et des membres de leur famille immédiate, mais qu'elles n'empêcheraient pas activement les personnes appartenant à ces groupements tribaux de se présenter elles-mêmes. Les parties sont également convenues que l'identification de toute personne qui pourrait ainsi se présenter elle-même devait avoir lieu dès que possible.

10. Des sessions d'identification ont eu lieu à Layoune, dans le territoire, pour les membres de ces groupements tribaux sus-mentionnés et dans les camps de Smara et Dakhla, dans la région de Tindouf, pour les membres du groupement tribal J51/52. Quelque

Le dernier rapport du secrétaire général éclaire sur la question de l'identification.

Nous vous en proposons quelques extraits.

830 personnes figurant dans le recensement de 1974 ainsi que les membres de leur famille immédiate, ont été convoquées et identifiées lors de ces sessions. Au cours des journées mêmes de convocation, 3.927 personnes qui n'avaient pas été convoquées se sont présentées elles-mêmes à Layoune et 488 dans la région de Tindouf ; les jours suivants, 8.613 personnes, membres pour la plupart du groupement tribal H61, se sont également présentées à Layoune. Le Front Polisario a protesté, déclarant que le Maroc agissait en contravention des accords de Houston concernant le parrainage des personnes non convoquées. Les sessions d'identification des nombres des groupements tribaux H41 et J51/52 doivent avoir lieu en janvier à Dakhla dans le territoire. Il n'a pas encore été pris de dispositions pour organiser des sessions de cette nature au Maroc. Il est proposé de prévoir pour le début de février l'identification du premier groupe de personnes qui se seront présentées lors des journées de convocation des membres des groupements tribaux H41 et J51/52 à Layoune et Dakhla.

13. Monsieur Robin Kinloch, Président de la commission d'identification, continue de se réunir fréquemment avec des hauts représentants des deux parties, et s'est entretenu avec des ministres du Gouvernement mauritanien. La commission a publié régulièrement des "communiqués opérationnels" afin d'informer tous les intéressés des plans et des procédures d'identification et de donner notification préalable des programmes des centres et de questions telles que les mouvements des observateurs et des dirigeants tribaux, les dates limites pour la réception des données et la publication des listes de convocation.

Police civile

14. A l'heure actuelle, 79 officiers de police civile, deux autres officiers de police civile devraient arriver dans le courant du mois de janvier, ce qui portera l'effectif de la police civile au total prévu de 81 hommes.

La police civile participe de très près au processus d'identification. Les policiers veillent à la sécurité 24 heures sur 24, selon que de besoin, escortent les différents observateurs et dirigeants tribaux (cheikh) de l'autre partie dans la région de Tindouf, au sud de l'Algérie, dans le Sahara Occidental et dans le

sud du Maroc. Outre qu'ils surveillent l'accès et assurent l'ordre dans les centres de Layoune et Smara, dans le territoire, dans les camps de Smara et Dakhla (zone de Tindouf) et à Tan Tan et Goulimine, dans le sud du Maroc, les officiers de police civile participent directement aux diverses activités d'identification.

Préparatifs pour le rapatriement des réfugiés sahraouis

20. Au cours de la période examinée dans le rapport, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a poursuivi ses préparatifs pour le rapatriement des réfugiés sahraouis selon le calendrier proposé dans mon rapport du 13 novembre. Le plan d'action du HCR a été actualisé afin de finaliser l'appel spécial de fonds. Plusieurs missions ont été déployées dans la région pour soumettre le plan de rapatriement du HCR aux autorités compétentes et poursuivre les discussions sur les aspects techniques liés au programme, reprendre les formalités de pré-enregistrement des réfugiés dans la zone de Tindouf, lancer une campagne d'information en vue de rétablir la confiance et mener d'autres activités liées à l'établissement de la présence du HCR et du développement de l'infrastructure dans la région. Des discussions ont également eu lieu avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) concernant le rôle que le plan d'action du HCR prévoyait de lui confier. Le plan a été en outre soumis à l'office humanitaire de la communauté européenne afin de rassembler des fonds et de coordonner l'action.

Observations

27. Entre le 28 août 1994, date à laquelle le processus d'identification avait démarré et le moment où il a été interrompu en décembre 1995, la commission avait convoqué 77.058 personnes dont 60.112 avaient été identifiées. Entre le 3 décembre 1997 et le 10 janvier 1998, 18.688 personnes ont été convoquées et 13.227 identifiées. Le taux hebdomadaire d'identification a triplé, ce qui témoigne des progrès encourageants réalisés depuis la reprise du processus.

L'achèvement de la phase

d'identification d'ici le 31 mai 1998 constituera néanmoins une tâche très lourde et difficile, puisqu'il faudra convoquer plus de 100.000 personnes et les identifier en moins de cinq mois. Pour mener à bien cette tâche, il faudra pouvoir bénéficier du dévouement et du soutien constants des parties et parvenir à un règlement rapide des questions touchant les groupes tribaux H41, H61 et J51/52.

En consultation avec mon envoyé personnel et en application des accords de Houston, j'ai décidé de donner pour instructions à la MINURSO d'identifier dès que possible les personnes qui, sans avoir été convoquées, se sont présentées pendant les journées de convocation de leurs groupes tribaux respectifs.

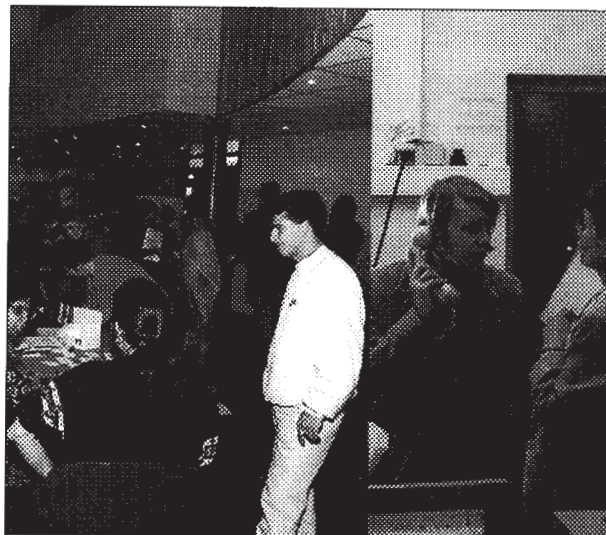
Tant que le nombre de personnes qui se présentent sans avoir été convoquées n'est pas connu avec certitude, il ne sera pas possible de confirmer que le processus d'identification peut être achevé d'ici la fin du mois de mai pour pouvoir déclarer l'ouverture de la période de transition le 7 juin 1998 comme prévu. Je demeure néanmoins convaincu que, afin de maintenir l'élan donné au processus, il est essentiel que tout soit mis en œuvre pour que soient respectés aussi strictement que possible les délais indiqués dans mon rapport du 13 novembre 1997 (§/1997/882). Outre la détermination et la coopération constantes des parties, il faudra aussi, comme je l'ai souligné dans la lettre du 12 décembre 1997 que j'ai adressée au Président du Conseil de Sécurité (§/1997/974) que les ressources nécessaires soient disponibles à temps et dans leur intégralité. Il s'agira notamment de déployer rapidement le matériel technique et autre pour pouvoir entreprendre les opérations de déminage requises et préparer le déploiement de la composante militaire de la Mission. J'engage donc le Conseil de Sécurité et l'assemblée générale à apporter toute l'assistance voulue à cet égard afin que l'objectif général, à savoir la tenue du référendum d'ici la fin de 1998, puisse être maintenu.

**La Revue Archéologia de
Février 1998 a publié un article
très érudit de
Mr François SOLEILHAVOUP
sur l'art rupestre
au Sahara Occidental**

Conférence Européenne, album souvenir



La Fonderie et la bannière des disparus



A l'accueil comme au secrétariat, une intense activité



*La tribune de la Conférence
Monsieur Geindre
Maire d'Hérouville Saint Clair*

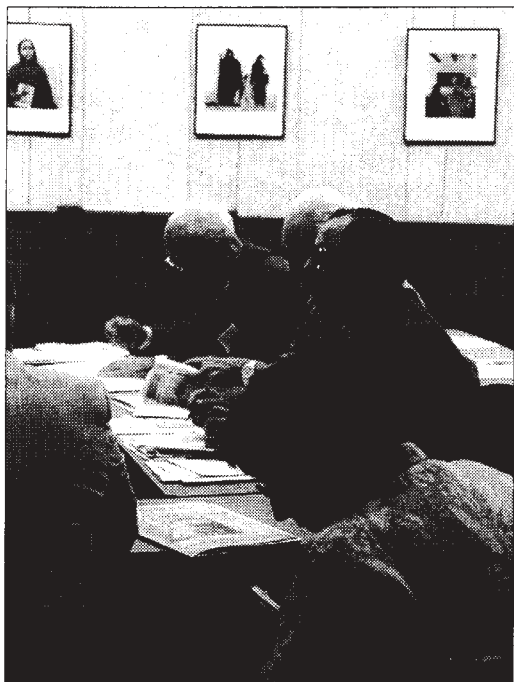


*Une assemblée nombreuse
et attentive*

Hérouville Saint Clair 14, 15, 16 Novembre 1997



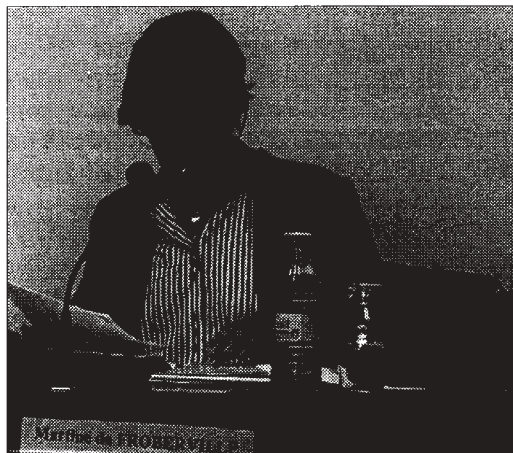
*Tribune plénière
Dimanche 16 Novembre*



Travaux de commission



Conférence de presse à Gonfreville l'Orcher



Colloque au mémorial de Caen en présence de Madame Mitterrand et de Martine de Froberville, qui présidait la rencontre

Résolution finale de la 23ème Conférence Européenne

Réunie à Hérouville Saint Clair en France les 14, 15 et 16 novembre 1997, la 23^{ème} Conférence de Soutien au Peuple Sahraoui a rassemblé 220 participants venant d'Allemagne, d'Autriche, d'Algérie, de Belgique, du Canada, d'Espagne, d'Italie, de Grande Bretagne, de France, de Finlande, de Norvège, du Japon, de Suisse, de Suède, du Sahara Occidental.

La Conférence réaffirme avec enthousiasme son soutien au peuple sahraoui, à son représentant le Front Polisario et aux organisations sociales, culturelles sahraouies.

La Conférence se réjouit de l'intérêt renouvelé et croissant pour la question du Sahara Occidental ainsi que de la grande qualité des participations et des communications durant la rencontre d'Hérouville Saint Clair.

Le Front Polisario, sûr de son bon droit, a abouti par sa lutte persévérante à l'ouverture cette année de négociations directes avec le Maroc, sous l'égide des Nations Unies. La désignation de James BAKER par le Secrétaire Général des Nations Unies a relancé de manière originale le plan de paix de l'ONU et de l'OUA pour le Sahara Occidental.

Prenant en compte l'enjeu exceptionnel né de la négociation directe entre les deux parties au conflit, de l'accord intervenu et du calendrier fixé par le Secrétaire Général des Nations Unies, la Conférence a consacré l'essentiel de sa réflexion à la nouvelle situation créée par la proximité du référendum d'autodétermination du Peuple Sahraoui.

La Conférence a décidé d'apporter toute son aide et tout son poids pour

permettre que le référendum se déroule dans des conditions équitables, libres et contrôlées intégralement par la MINURSO. Elle insiste pour que la MINURSO soit dotée des moyens lui assurant la capacité d'exercer son mandat sur l'ensemble du territoire sahraoui pour garantir tant la régularité de l'identification des votants que leur sécurité et libre circulation dans l'ensemble du territoire, garantir en outre l'intégrité du vote des personnes qualifiées pour l'exprimer. Le dépouillement lui-même doit avoir lieu dans des conditions de stricte transparence sous contrôle international.

Pour parvenir à des conditions équitables de référendum, la Conférence demande avec insistance à la communauté internationale et à l'ONU de faire abattre les murs militaires construits par le Maroc sur le territoire du Sahara Occidental et de faire assurer le déminage de l'ensemble du territoire.

Pour garantir la réussite de l'ensemble du processus référendaire, la conférence souligne avec force qu'il est capital d'assurer la présence de nombreux observateurs tant officiels que représentatifs de la société civile internationale.

En raison du caractère exceptionnel du processus référendaire engagé, la Conférence a décidé de la création d'une task force européenne qui assurera le suivi, le contrôle des conditions de mise en œuvre de l'ensemble des opérations référendaires. Elle veillera à mobiliser les soutiens politiques, médiatiques, matériels et financiers en faveur de la campagne référendaire du Front Polisario.

Notamment la Conférence a décidé de la mise en place d'un observatoire international composé de personnalités incontestables par leur notoriété et leur aura, chargé de la surveillance du bon déroulement des opérations référendaires. D'autre part de la mise en place d'un réseau de communication et de liaison permettant de susciter l'intérêt et le soutien à la cause de la partie sahraouie non seulement en Europe mais aussi aux Etats Unis, au Canada et en Australie.

La Conférence s'est attachée par ailleurs à dégager les priorités de son action afin de maintenir dans le même temps les capacités nécessaires pour répondre aux exigences de la solidarité matérielle, professionnelle pour répondre aux nombreux besoins des populations sahraouies et de ses associations : appui à l'organisation des femmes, de la jeunesse, de l'AFAPREDESA, mobilisation des moyens pour l'alimentation, la santé, le transport, les communications, l'éducation, la coopération au développement avec le Peuple Sahraoui.

La Conférence adresse, en clôturant ses travaux, des messages au gouvernement français, au Parlement et à la Commission Européenne, aux Nations Unies et à l'OUA, les pressant de garantir au Peuple Sahraoui le respect de l'ensemble de ses droits inaliénables au référendum d'autodétermination pour l'indépendance, pour le retour et le droit de vivre libre, en paix et en développement dans son pays aux frontières internationalement reconnues.

La 24^{ème} Conférence de Coordination Européenne du Soutien au Peuple Sahraoui aura lieu en Octobre 1998 à MANCHESTER en Grande Bretagne.

Synthèse des travaux

Gonfreville l'Orcher

La réunion des villes européennes amies ou jumelées avec des villes sahraouies s'est tenue à Gonfreville l'Orcher le dimanche 16 novembre 1997 et a rassemblé des élus et habitants de plusieurs villes européennes, françaises, belges, italiennes et espagnoles.

Les participants à la réunion ont pris connaissance des conclusions de la 23^{ème} Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui et apprécient et soutiennent la résolution qui y a été adoptée.

S'appuyant sur la longue expérience de solidarité à travers les contrats de jumelage ou de parrainage avec le Peuple Sahraoui, les présents ont décidé de se donner tous les moyens au niveau européen et de leurs pays respectifs pour amplifier le mouvement de solidarité déjà existant et jouer tout leur rôle dans l'exigence de la tenue libre et régulière d'un référendum au Sahara Occidental.

Prenant en compte l'enjeu exceptionnel né de la négociation directe entre les deux parties en conflit, de l'accord intervenu et du calendrier fixé par le Secrétaire Général des Nations Unies, les élus et citoyens présents ont décidé de coordonner leurs initiatives afin d'apporter toute leur aide pour que le référendum se tienne dans des conditions équitables, libres et contrôlées par la MINURSO.

- Les élus et citoyens présents souhaitent amplifier l'accueil des enfants sahraouis qui permettent une bonne sensibilisation de leurs concitoyens et une connaissance directe du Peuple Sahraoui à travers ses enfants
- L'organisation d'une journée européenne des élus européens à Strasbourg ou à Bruxelles est retenue dans son principe pour le printemps 1998, en liaison avec l'intergroupe du Parlement

Européen sur le Sahara Occidental, la Coordination Européenne et la plateforme des juristes.

- Les élus et citoyens présents s'engagent à intervenir auprès des autorités régionales, nationales, européennes et auprès de l'ONU et de l'OUA pour les informer de la situation de la campagne référendaire et mieux imposer l'exigence d'une campagne équitable et d'un référendum régulier.
- Les élus et citoyens souhaitent mettre en œuvre tous les moyens de popularisation,
- Les élus et citoyens présents s'efforceront d'apporter au Front Polisario les moyens qui lui permettent d'engager, dans des conditions satisfaisantes, sa campagne référendaire. Ils sont conscients de l'importance des besoins matériels des réfugiés et sont décidés à s'adresser à l'Union Européenne pour mettre en place des dossiers de coopération décentralisée et amplifier ainsi leurs propres engagements.

expos, concerts, lâchés de ballon, etc. capables de sensibiliser leurs opinions au droit du Peuple Sahraoui.

Conférence Européenne suite

Comme annoncé et comme décidé à la Conférence Européenne d'Hérouville, réunions, colloques se tiennent en Europe car aujourd'hui plus que jamais, le Peuple Sahraoui a besoin de notre soutien.

- En Europe, conférence en Suède, à Barcelone forum international de solidarité avec les femmes sahraouies
- En France, réunion du collectif de vigilance à l'invitation de la Fondation France Libertés, réunion d'élus en janvier à l'Assemblée Nationale
- Réunions régulières de la Task-Force (Madrid, Strasbourg)
- Mise en route à partir de Genève de l'Observatoire International

**En préparation: rendez-vous à Bruxelles les 28-29 avril
rencontre de Parlementaires Européens,
d'élus et des comités de soutien européens**

Le texte déjà voté par les conseils municipaux de Gonfreville l'Orcher, du Mans et de Cuges les Pins "Charte de solidarité et de vigilance" est proposé à votre signature en page 12. Merci de l'adresser à Mr Jean-Paul LECOQ, Maire, Hôtel de Ville - 76600 GONFREVILLE L'ORCHER qui les fera parvenir aux Nations Unies et au gouvernement français.

Les actes de la 23^{ème} conférence européenne sont disponibles. Ne manquez pas de les demander à la Boite Postale de l'Association, BP 244 - 75227 PARIS CEDEX 05 - Coût (port compris) 100 F.

Charte de Solidarité et de Vigilance

"Paix et Souveraineté au Sahara Occidental"

Aujourd'hui, en Afrique existe encore un peuple, le dernier, le Peuple Sahraoui qui n'a toujours pas pu exercer son droit à l'autodétermination. Depuis que l'Espagne s'est, en 1976, retirée de son ancienne colonie, le Sahara Occidental est occupé par le Maroc et subit une deuxième colonisation. Plus de 150 000 sahraouis se sont réfugiés au sud de l'Algérie et vivent depuis 1976, sur la Hamada du Draa, région particulièrement inhospitalière.

Le Maroc a isolé le territoire occupé avec des murs de défense équipés d'artillerie, de moyens de détection, protégés par des mines antipersonnel.

Le 27 Septembre 1991, un cessez-le-feu est accepté par les deux parties, Maroc et Front Polisario - Front de libération représentant le Peuple Sahraoui - dans le cadre du Plan de Paix pour le Sahara Occidental mis en place par les Nations Unies et avec la participation de l'O.U.A. Mais ces six dernières années n'ont pas été à la mesure des espoirs mis dans le Plan de Paix et le référendum d'autodétermination prévu pour 1992 n'a pu se tenir.

En 1997, Monsieur Kofi Annan, nouveau Secrétaire Général des Nations-Unies s'applique à relancer le processus de paix et nomme Monsieur James Baker comme son représentant personnel. Sous l'égide de celui-ci, des rencontres directes entre le Front Polisario et le Maroc aboutissent, en Septembre 1997, à la signature des accords de Houston. Une volonté commune a permis d'éliminer d'importants écarts d'interprétation du Plan de Paix et de trouver un accord sur les points suivants :

- la reprise de l'identification des votants Sahraouis commencée le 3 Décembre 1997
- le retour des réfugiés au Sahara Occidental
- le cantonnement des troupes sahraouies et marocaines, et le retrait partiel de ces dernières
- l'échange des prisonniers de guerre et la libération des détenus politiques
- le code de conduite.

La signature des accords de Houston a fait naître un immense espoir pour qu'enfin, le droit inaliénable du Peuple Sahraoui à l'autodétermination soit appliqué. C'est une chance nouvelle pour la paix dans le Nord-Ouest de l'Afrique, qui ne doit pas être sous-estimée.

Le référendum d'autodétermination étant fixé aux 6 et 7 Décembre 1998, tout doit être mis en œuvre pour faire respecter le droit et l'équité. Les Nations-Unies, selon les termes du plan de paix, seront l'autorité unique et exclusive du territoire pendant la phase transitoire. Pour cela, elles doivent disposer des ressources humaines et matérielles pour remplir leur fonction avec efficacité et crédibilité.

La MINURSO (Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental) doit :

- mettre en œuvre l'identification telle qu'elle a été acceptée par les accords de Houston
- garantir que les prisonniers et les disparus sahraouis libérés après la phase d'identification puissent exercer leur droit de vote
- réglementer l'égalité d'accès aux médias et aux moyens de campagne.
- organiser le contrôle de la frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental
- avoir la maîtrise des accès par voie maritime, aérienne, terrestre.

Les conditions de l'application "du Code de Conduite" défini et accepté par les 2 parties à Houston, (selon lesquels les Sahraouis doivent disposer de la liberté d'expression et de mouvement), doivent pouvoir bénéficier de la présence d'observateurs internationaux indépendants et de la presse internationale. Cette présence participera à la création d'un climat de confiance et apportera des garanties de sécurité et de liberté, afin de garantir la transparence et l'équité du référendum.

TOUTES CES CONDITIONS SONT INDISPENSABLES POUR QUE S'INSTAURE UNE PAIX DURABLE AU MAGHREB EN MÊME TEMPS QU'UNE COOPÉRATION ENTRE SES DIFFÉRENTES NATIONS. ELLES SONT LES EXIGENCES BIEN LÉGITIMES DES CITOYENS ATTACHÉS AU RESPECT DU DROIT, À LA LIBERTÉ ET À LA DÉMOCRATIE.

Signature

NOM

Qualité

.....
Merci de signer et d'adresser cette charte à Monsieur LECOQ. Ne manquez pas de la diffuser autour de vous.

Solidarités en action

Le Mans

Le Comité de jumelage de la ville du Mans, le Comité de la Sarthe de l'Association des Amis de la RASD et Pharmaciens sans Frontières-Sarthe avec beaucoup d'autres - les Guides de France, Terre Humaine, des écoles, des foyers, organisent une campagne d'information et une grande collecte de matériel pour les campements de réfugiés sahraouis et leur ville jumelle HAOUZA.

Au Mans, ce 6 février 1998, le vernissage d'une belle exposition photographique consacrée au Sahara Occidental a réuni autour de Monsieur JARRY, Maire du Mans et de Madame LECOMPTE, Présidente du Comité de Jumelage, de nombreux invités, élus, membres d'associations, habitants.

Dans la salle Renaissance de l'office de tourisme, chacun s'est plu, à travers les photographies proposées (cinq photographes exposaient : Alain Kaiser, François Decaens, Christine Spengler, Alain Szcuczynski, Maurice Muller) à retrouver émotions, souvenirs ou tout simplement à découvrir. De grandes toiles d'information faisaient en même temps le point sur l'histoire sahraouie et sur l'actualité.

Ce vernissage a été l'occasion pour Monsieur JARRY, de renouveler le total engagement de sa ville auprès des Sahraouis et de dire toute son exigence pour la tenue prochaine d'un référendum équitable.

Madame LECOMPTE a, de son côté, lancé la collecte de matériel scolaire, médicaments, vêtements auprès des habitants du Mans. Cette collecte aboutira à l'envoi, en avril prochain, d'un container de matériel.

Palaiseau

Coïncidence, hasard du calendrier, ce même 6 février, la ville de Palaiseau et l'association palaisienne de soutien aux Sahraouis (la bien connue APAPS) inauguraient une expo-photos réalisée l'an dernier par les élèves d'un collège des Ulis.

En présence de son maire, Monsieur ALLAIN, d'élus et d'associations, chacun s'est plu à admirer la qualité et l'expressivité de cette exposition. La délégation sahraouie présente s'est chaleureusement félicitée d'une telle initiative.

Presque un mois plus tard, le 7 mars dernier, se retrouvaient cette fois-ci autour d'un couscous tous les amis palaisiens du Peuple Sahraoui. Au programme très convivial, un très bon repas préparé par Jean-Yves et une animation dansante. Cette belle soirée permettra à l'APAPS de financer une partie de ses prochaines initiatives, aide humanitaire aux campements, accueil des enfants sahraouis.

D'ores et déjà, quelques colis de matériel scolaire et de vêtements ont été acheminés vers le container du Mans.

Cuges les Pins

Dernière minute ...

La ville de Cuges les Pins a rassemblé du matériel de reprographie et de grosses quantités de papier, destination J'DERIA, sa ville jumelle via le container du Mans.

Plate-forme
solidarité avec le
peuple sahraoui



Elèves et enseignants de l'Ecole Marcel Pagnol au Mans autour de leur collecte

Une action de coopération-insertion à Rezé

Depuis de nombreuses années, l'Office Municipal des Jumelages et des Relations Internationales (OMJRI) de Rezé a des relations suivies avec les réfugiés Sahraouis ; tout un travail a notamment été fait au niveau de la santé.

Les enfants Sahraouis sont accueillis depuis une douzaine d'années, tous les étés, dans les centres de vacances de la ville de Rezé.

En 1996, l'Office des Jumelages a voulu pousser sa coopération plus loin en y impliquant des jeunes de Rezé, et plus spécialement des jeunes en chômage de longue durée.

L'ONG Enfants Réfugiés du Monde, très impliquée dans la formation des personnels de santé et des puéricultrices, a évoqué la nécessité d'équiper les jardins d'enfants en matériel en trois dimensions pour le développement de la motricité des petits. Il faut équiper les jardins d'enfants en toboggans, petits murs d'escalade, plateformes, etc. Ce projet a été initié en partenariat avec le Ministère de l'Education de la R.A.S.D.

L'idée a été de faire faire ces jeux par des jeunes chômeurs de Rezé et de faire venir des jeunes Sahraouis pour leur faire connaître les techniques de montage pour qu'ils soient capables, sur place, de reposer le matériel en cas d'incident, et d'emmener les jeunes de Rezé sur place pour les monter.

Contact a été pris avec la Mission Locale pour les Jeunes, le Service Insertion de la Ville de Rezé et une association intermédiaire "Oser" gérant un atelier d'insertion de menuiserie, maître d'œuvre de la réalisation au niveau technique.

C'est ainsi que 4 jeunes : 2 garçons, 2 filles de moins de 25 ans, ont été embauchés avec un contrat CES d'un an.

20 heures par semaine ils travaillent à la réalisation des jeux, encadrés par OSER et, durant leur temps libre, ils apprennent les techniques de la vidéo, s'imprégnant de l'histoire du Peuple Sahraoui, ils rencontrent ceux ou celles qui reviennent des campements et apprennent quelques rudiments de la langue hassania.

Le but, pour ces jeunes, en dehors de l'apprentissage du travail en équipe, une initiation au travail du bois, c'est d'acquérir les bases leur permettant de déterminer un projet professionnel. La nécessité pour eux de rendre compte de leur expérience à travers le montage vidéo et la présentation de celui-ci à leurs copains, aux habitants de Rezé et à la presse, va les obliger à travailler leur expression orale et écrite, dans une démarche de sensibilisation et de médiatisation de la situation des réfugiés sahraouis.

Pour conclure, l'OMJRI, l'association OSER et ERM ont voulu, à travers cette expérience, montrer qu'il était possible de concilier aide humanitaire et insertion.

Calendrier

**Prochaine réunion du
Conseil d'Administration
de l'Association
Samedi 28 mars 1998
Salle AGECA
Rue de Charonne à PARIS**

La réunion du CA sera suivie d'une rencontre rassemblant élus, ONG, comités de soutien soucieux de promouvoir en France un soutien large et uni au Peuple Sahraoui.

1998 va être une année décisive pour le conflit du Sahara Occidental. En décembre prochain devrait avoir lieu le référendum. Nous devons intensifier nos efforts pour que le Peuple Sahraoui puisse affronter ce moment décisif dans les meilleures conditions. Signalons d'emblée que la bataille du référendum sera très inégale ; en effet, le Maroc dispose de moyens illimités (économiques, humains, médiatiques, présence de son administration et de sa police dans le territoire ...

Le Peuple Sahraoui, au contraire, manque des moyens les plus élémentaires pour engager un minimum d'activités pour le référendum. Le Front Polisario n'aura accès aux territoires occupés que 20 jours avant le référendum, le temps de la campagne. La différence est immense.

Dans ce contexte, le rôle du mouvement de solidarité avec le Peuple Sahraoui a une énorme importance. Nous devons accompagner le Peuple Sahraoui jusqu'au bout en étant vigilants et en faisant pression sur les organismes internationaux pour que le référendum ait lieu sans contraintes et dans des conditions de limpidité et de liberté.

Aussi, il est indispensable :

- de mobiliser les milieux politiques, syndicaux, associatifs, etc... pour qu'ils prennent position en faveur d'un référendum juste et régulier, qu'il demandent la présence d'observateurs internationaux indépendants pendant toute la période référendaire et que la presse ait accès dès maintenant aux territoires occupés par le Maroc,
- de sensibiliser l'opinion publique française par des soirées d'information, des expositions, des stands, des articles dans la presse.



Soutenez l'Association des Familles de Prisonniers et Disparus Sahraouis

AFAPREDESA une association qui veut briser le mur du silence

L'Association des Familles de Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA) a été créée le 20 août 1989 à l'initiative des familles sahraouies dont l'un ou plusieurs des leurs étaient portés disparus ou emprisonnés par les autorités marocaines.

Organisation non gouvernementale, cette association de défense des droits de l'homme inscrit son action et ses objectifs dans le cadre des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et de la Charte des Droits de l'Homme et des peuples de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Dans le contexte de l'occupation du Sahara Occidental par les autorités marocaines, l'AFAPREDESA est, comme près de 160.000 sahraoui(e)s, une association en "exil". C'est pourquoi son siège est établi dans les campements de réfugiés sahraouis près de Tindouf, dans le sud-ouest algérien. En 1996, afin de faciliter les actions à mener, un bureau de l'AFAPREDESA a été ouvert à Paris. Il a en charge la coordination des actions d'information et de sensibilisation en Europe.

L'AFAPREDESA a pour mission première d'œuvrer à la réapparition en vie des disparu(e)s sahraoui(e)s dont elle a établi en 1993 la liste, liste bien évidemment non exhaustive. Ces personnes, de toutes conditions et de tout âge, seraient au nombre de 526. Elle agit également pour la libération des prisonniers sahraouis détenus par les autorités marocaines et dénonce

toutes les atteintes aux droits de l'homme perpétrées par ces mêmes autorités au Sahara Occidental.

Pour atteindre ses objectifs, l'AFAPREDESA collecte par tous les moyens les informations sur les personnes disparues, les lieux dans lesquels elles sont susceptibles d'être retenues. De par la "chape de plomb" qui prévaut tant au Maroc que dans les territoires occupés du Sahara Occidental, sur les exactions commises à l'encontre de la population sahraouie, sa tâche est rendue extrêmement difficile. C'est pourquoi elle initie et appuie également toute initiative de solidarité permettant la recherche et la diffusion d'information sur le sort de ces prisonniers et disparus, et sur les atteintes aux droits de l'homme.

L'AFAPREDESA s'efforce également d'apporter un soutien moral et, dans la mesure de ses possibilités, un soutien matériel aux familles de prisonniers et disparus sahraouis, ainsi qu'aux ex-disparus libérés par le Maroc en 1991. Elle s'emploie à faciliter le contact entre les membres des familles qui, du fait de la situation, sont éclatées entre les campements de réfugiés, les territoires occupés du Sahara Occidental ou dans d'autres pays. Elle s'efforce également d'aider ces personnes à intervenir devant les organisations humanitaires et les instances internationales telles que l'ONU et l'OUA.

Enfin, l'AFAPREDESA a comme préoccupation constante l'éducation aux droits de l'homme. C'est pourquoi elle s'applique à favoriser la participation de ses membres à des sessions de formation

organisées, entre autre, par l'Institut des Droits de l'Homme de Strasbourg.

Dans le contexte nouvellement créé par les accords d'Houston en septembre 1997 qui laissent espérer la tenue d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara Occidental en décembre 1998 et dans la perspective d'une participation active dans les différentes phases de l'application du plan de paix mis en place sous l'égide des Nations Unies et signé par les deux parties, le Front Polisario et le Royaume du Maroc, l'AFAPREDESA se donne de nouveaux objectifs à savoir :

- lutter pour la levée de tous les obstacles et limitations imposés par les autorités marocaines aux citoyens sahraouis et particulièrement ceux qui ont fait l'objet de détention arbitraire,
- exiger l'éclaircissement de tous les cas de disparition forcée en suspens avant la tenue du référendum,
- exiger le dédommagement des familles de ceux qui sont décédés dans les bagnes marocains,
- exiger des autorités marocaines le respect des conventions internationales relatives à la protection des populations civiles vulnérables et l'arrêt immédiat

des enlèvements, détentions arbitraires, assassinats politiques et tortures perpétrés à l'encontre des citoyens sahraouis dans les territoires occupés.

L'AFAPREDESA tient également à alerter la communauté internationale sur la question des mines anti-personnelles au Sahara Occidental qui constituent une entrave à la libre circulation des personnes et un danger permanent pour la population.

L'AFAPREDESA entend d'autre part obtenir que les ONG et observateurs indépendants puissent se rendre au Sahara Occidental occupé lors des différentes étapes du déroulement du processus de paix afin de garantir son application de manière transparente et juste. Pour ce faire, elle incite ces dernières à entreprendre des démarches auprès de la MINURSO.

Enfin, l'AFAPREDESA demande que M. Emmanuel Roucouas, juriste indépendant ayant en charge le dossier des prisonniers, se rende dans les territoires occupés.

Si l'AFAPREDESA se réjouit du processus référendaire, elle n'en est pas pour autant prête à baisser la garde. La situation des droits de

l'homme reste des plus précaire dans les territoires occupés. La très forte concentration et le maintien d'une colonie de peuplement, de l'administration de l'armée marocaine constitue une pression sur l'ensemble des populations appelées à voter. C'est pourquoi l'AFAPREDESA rappelle que le respect des droits de l'homme est une condition incontournable pour un référendum libre et transparent.

Décembre 1997

Pour mener à bien son travail dans les prochains mois, l'AFAPREDESA a besoin de notre soutien. C'est pourquoi le Bureau Européen pour le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental a décidé de lancer une campagne de souscription "POUR L'AFAPREDESA". Vous pouvez y participer en nous faisant parvenir vos contributions par chèque bancaire ou postal

- au Bureau Européen pour le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental, Case Postale 53 CH - 1211 GENEVE 9 Fax 41.22.320.65.50
- ou à l'AFAPREDESA
- ou à l'Association des Amis de la RASD (CCP 19 303 94 K PARIS)

A Hérouville Saint Clair au lieu-dit La Fonderie, salle de la 23ème Conférence, la tente de l'exil et de la solidarité et une immense bannière rouge figurant les 526 disparus ... Ils sont à votre disposition si vous souhaitez les réserver (voir conditions en page 20 du journal)



Monsieur Raoul Weexsteen

Mémorial de la Paix - le 16 Novembre 1997

22 ans de résistance à l'occupation

L'urgence d'un règlement juste et durable

J'ai intitulé mon intervention **une lutte exemplaire** pour trois raisons. La première parce qu'aux termes de plus de 20 ans de combat du Peuple Sahraoui, on peut valablement juger, me semble-t-il, de la qualité et de la vérité des comportements de chacun, aussi bien sur le plan personnel que politique, et quand je dis chacun, c'est évidemment chacun des protagonistes, au Maghreb, mais aussi chacun, de chaque côté de la Méditerranée, et enfin chacun d'entre nous.

En second lieu, parce que la manière dont le peuple sahraoui a mené ses actions de guerre et son combat diplomatique est moralement acceptable. Il faut le dire et le souligner, je crois, au moment où la plupart des pays occidentaux s'entourent de critères moraux pour justifier leur politique étrangère.

Troisième raison enfin, en rappelant les sous-titres du livre de Martine de FROBERVILLE qui sont "**la confiance perdue et l'impartialité de l'ONU à l'épreuve**", j'ai pour ma part le sentiment qu'il ne faut pas seulement craindre que les Sahraouis perdent confiance dans les arcanes internationales, il faut aussi craindre qu'ils perdent simplement confiance en nous français et européens, intellectuels et hommes de bonne volonté, parce que nous n'avons plus la qualité jusqu'ici admise de rappeler les grands principes en toute circonstance et de dire le droit des gens.

En d'autres termes, au-delà des différents enjeux politiques, économiques et diplomatiques qui sont l'ordinaire de la politique des Etats, si, sur cette question exemplaire notre intelligentsia, comme on dit, ne se mobilise pas et ne parle pas en conscience, elle perdra toute crédibilité pour très longtemps.

Parce qu'en fait, pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui ?

En premier lieu, vous le savez, pour une raison de fond. C'est que nous sommes tous convaincus de la justesse de la cause du peuple sahraoui. Pour **cette** cause, pour **ce** territoire et pour **ce** peuple, les règles normales de la décolonisation, espagnole en l'occurrence, qui prévoient un référendum d'autodétermination des populations concernant le choix de leur avenir politique, n'ont pas été observées. Beaucoup d'historiens, de juristes, de spécialistes, d'hommes politiques et de diplomates, et beaucoup sont parmi vous aujourd'hui et à cette table, souhaitent simplement que ces règles s'appliquent. Ou alors il faut qu'on nous dise quelles autres règles sont maintenant en vigueur dans les institutions internationales concernant le règlement des questions de décolonisation.

Cette raison de fond se suffit à elle-même et d'autres intervenants, comme vient de le faire très brillamment Monsieur BRIONES, qui m'a appris beaucoup de choses sur la chronologie du début de cette affaire, vont faire le point de la situation actuelle. Mais ce n'est pas tout à fait mon propos.

La deuxième raison qui fait que nous sommes ici, je le crois, c'est une raison morale. Elle porte sur la reconnaissance du fait que le peuple sahraoui a mené depuis près de 25 ans une lutte et une guerre par des moyens moralement acceptables et défendables.

Albert CAMUS disait "*la fin justifie les moyens, mais qui justifiera la fin ?*". Or, dans les combats que les Sahraouis ont menés, non seulement la fin a été justifiée mais les moyens qui ont été mis en œuvre ont justifié la fin. Je veux dire que nous n'avons pas connaissance, en près de 25 ans de lutte, de faits majeurs et récurrents qui flétriraient cette cause. En d'autres termes, les Sahraouis n'ont pas entaché leurs combats de diverses abominations qui, comme

vous le savez, accompagnent ordinairement ce type de lutte et dont certains, vous le savez aussi, sont friands parce qu'ils constituent le spectacle des horreurs de la guerre qui fait le bonheur des médias.

Ce constat, qui ne peut pas être vraisemblablement sérieusement contesté, rend caduques les réserves et les suspicions des défenseurs de nos "valeurs". La question du Sahara Occidental a été sans raison remarquablement ignorée de ceux qui font profession d'être vigilants sur la moralité des causes. Il y a là, un monde d'intellectuels, défenseurs des droits de l'homme, donneurs de leçons de démocratie, pétitionnaires de tous ordres, discriminateurs de causes justes et moins justes et chantres de l'ingérence humanitaire. La plupart se sont tus sur la question du Sahara Occidental et nous ne pouvons pas accepter ce dérèglement.

Il faut donc rappeler pourquoi la lutte du Peuple Sahraoui devrait normalement s'inscrire dans les préoccupations et les thèmes qui font l'ordinaire médiatique de ce petit monde qui étale ses exigences morales.

Sur les lois de la guerre, la question des prisonniers ? Les prisonniers mauritaniens et marocains, il se trouve que j'ai été le premier français à en voir en Décembre 1975. Ils étaient soignés, bien traités et je n'entrerai pas dans les détails parce que j'en ai revu souvent au cours de différents voyages, j'ai revu les mêmes à plusieurs années d'intervalles. J'ai pu très tôt, avec l'accord des autorités sahraouies, parler avec eux sur leurs conditions d'existence et sans témoin, c'est-à-dire en tête à tête, je n'ai jamais eu connaissance d'exactions ou de mauvais traitements.

Des échanges de prisonniers ont lieu, trop rarement, entre le Front Polisario et le Maroc, les premiers échanges

portaient sur des vieux qui étaient vraiment au bout de leur peine après avoir été plusieurs années prisonniers dans les campements de TINDOUF, on les a rendu au Maroc, ils y ont disparu. Là aussi je peux en témoigner, je suis allé au Maroc en mission quelques semaines après leur retour, j'ai demandé à des amis de l'USFP, pourquoi ne pas le dire, ce qu'ils étaient devenus, où ils étaient, si on savait quelque chose : aucune nouvelle. Vous savez qu'un second contingent a fait aussi l'objet d'un échange quelque temps plus tard mais là aussi on est pas très sûr de ce qu'il en est advenu.

Alors il faut bien aussi parler de la question des "otages". Il y en a eu c'est vrai en 1976 et en 1977. Le mot otage n'a jamais été prononcé par le Front Polisario qui a considéré qu'il avait fait des prisonniers en zone de guerre. Il s'agissait de deux coopérants français Messieurs DIEFFE et SEGURO égarés pour une partie de chasse dans un territoire sahraoui dont ils avaient apparemment méconnu la situation. J'ai assisté aux négociations, j'ai vu là aussi qu'ils avaient été bien traités, ils ont été rendus très correctement au bout de quelques mois. Les 8 français pris en Mauritanie également en zone de guerre ont été rendus après quelques mois. On ne peut pas dire que c'était des actions très judicieuses mais elles n'ont plus jamais eu lieu depuis 1977, cela fait maintenant 20 ans.

La démocratie ? autre thème sur lequel on est sourcilieux, n'est-ce pas ! J'ai assisté, mais beaucoup d'entre vous aussi, je pense, à des congrès du Front Polisario. C'est un exercice difficile, parce que c'est une tentative de démocratie directe. Il est difficile pour cette raison mais apparemment, il se déroule véritablement, authentiquement si l'on peut dire, et les effets, les résultats sont conséquents et visibles sur la gestion par les Sahraouis de leurs affaires.

Un des congrès auquel j'ai assisté, c'était en 1983 ou en 1984 je ne me souviens plus très bien, excusez-moi, portait sur la question de l'enseignement religieux à l'école. Or c'était la même question qui se posait au même moment en France et le congrès du Front Polisario a tranché dans le sens de la laïcité. Par conséquent je ne pouvais qu'être tout à fait satisfait de la manière dont on réglait ce type de problème également là-bas.

Le droit des femmes ? le droit des femmes est une question essentielle, c'est la cible préférée que l'on veut atteindre lorsqu'on critique une société arabo-musulmane. Et là qu'en est-il ? On peut dire que les femmes sont sous-

représentées dans les instances dirigeantes du Front Polisario. Là comme ailleurs, il n'y a jamais assez de femmes aux postes de responsabilité et c'est bien normal de le dire et de faire en sorte que ça change. Mais tout le monde sait aussi que le problème de leur participation est posé, qu'elles réclament une participation accrue qui est régulièrement examinée politiquement. On sait le rôle que jouent les femmes Sahraouies dans l'organisation de la vie des camps, dans la bonne marche et la bonne tenue de la vie quotidienne, dans le maintien d'une convivialité et d'une qualité de vie. Elles exercent leurs capacités critiques là bas comme partout ailleurs, et elles sont écoutées.

Des attentats ? pas d'attentats, pas l'ombre, ni au Maroc, ni en Espagne, ni ailleurs, pas de terrorisme, pas de détournements d'avions, pas d'autres manifestations spectaculaires.

L'intégrisme ? question clé. Tous vous l'avez entendu dire ou insinué que le Polisario était gagné par la tentation intégriste islamique et que cela faisait de lui un relais de l'internationale terroriste islamiste et qu'il était donc lui aussi devenu une menace. Personnellement, je n'ai jamais pu constater une telle dérive mais surtout ce sur quoi je peux témoigner, c'est que ce n'est pas faute pour le Front Polisario d'avoir eu à subir les manipulations marocaines sur cette question.

J'ajouterai **le respect des transfuges**. Ils existent. A leur égard ni haine, ni vindicte. Une certaine tristesse pour ceux qui, lassés, ont fini par rejoindre le Maroc. Evidemment il ne faut pas faire d'angélisme dans cette affaire. On a répété que le grand frère algérien était là, qu'il était toujours là et qu'il avait sa propre conception de ce qui était bon ou pas pour le Peuple Sahraoui. C'est vrai, et les luttes de pouvoir existent au sein de l'appareil dirigeant du Front Polisario, au moins ne sont-elles pas sanglantes. Des tentations de tous ordres ont fait chuter un certain nombre de responsables, peu en fait, et vous savez que cela existe partout. Il y a au moins une chose dont on peut être certain c'est que le pouvoir marocain, sa presse, son organisation, le contrôle qu'il exerce sur les hommes et sur les structures n'auraient pas manqué de mettre en exergue et de vilipender la moindre "bavure" s'il avait pu le faire, mais finalement, aux termes de 22 ans de guerre, nous n'avons eu droit qu'à des ragots.

Alors maintenant, comment mettre fin ou comment faire en sorte que le mutisme que nous vivons, il y soit mis fin. Bien entendu, nous savons qu'il y a des raisons peu avouables au silence de certains mais il y a une nécessité à ce que l'intelligentsia française et européenne se mobilise sur ce dossier ou se remobilise ou se réinvestisse et cela pour plusieurs raisons.

La première c'est que rien ne justifie les silences et les réserves à l'égard du Peuple Sahraoui, ni sur le fond ni sur la forme de son combat, ni sur les conditions de la sortie politique de la crise. C'est-à-dire que demande-t-on ? un référendum et que dans ce référendum l'alternative d'un choix en faveur de l'indépendance reste ouvert et possible.

La deuxième raison, c'est parce que le combat du Peuple Sahraoui est exemplaire, que nos intellectuels, nos élites, autrefois on disait **nos clercs**, doivent se mobiliser sur ce dossier comme ils le font si facilement pour d'autres. Il faut donner un coup d'arrêt à l'instauration d'une conscience morale et politique à deux vitesses que nous voyons gagner tous les terrains.

Enfin, il y a une urgence à faire comprendre à tous que la perte de confiance des Sahraouis et d'autres peuples, dans l'autorité morale de la France et de l'Europe et dans leur capacité à faire désormais respecter les principes de droit international, est très grave. Car, le discrédit moral interdirait d'abord à la France et à l'Europe de pouvoir proposer une vision alternative à l'hégémonie américaine.

Enfin cette perte de confiance va renforcer car elle existe déjà, l'hostilité générale à l'égard de l'Europe, à l'égard de la France et plus généralement à l'égard de l'Occident. Finalement cette perte de confiance dans l'Europe et dans l'Occident, dans la caution et la garantie qu'ils peuvent apporter à l'application des règles du droit international dans la solution des conflits fait le lit des extrémistes et de l'intégrisme, en justifiant le recours aux violences les plus aveugles et les plus abjectes.

Voilà, j'ai voulu donner un éclairage un peu particulier à cette question qui s'impose à nous par sa durée même. La notion de confiance qui sert de fil conducteur à cette intervention est devenue pour nos amis du Front Polisario un critère politique pour très longtemps et quoi qu'il arrive, à court terme, si la solution est maintenant en vue. Pour nous français et européens, il est temps de voir l'opportunité de nous remobiliser sur cette cause car nous sommes profondément concernés.

Nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

5.01.98 - Rapport du Secrétaire Général S/1998/35

15.01.98 - Solidarité. Une conférence des pays scandinaves a lieu à Stockholm

22.01.98 - Soutien au plan de paix. Le chef du gouvernement italien, M. Romano Prodi, dans une lettre adressée à l'ONG italienne CISP, déclare que l'Italie a contribué au succès de la mission de James Baker et est décidée à continuer de soutenir le plan de paix de l'ONU

26.01.98 - Résolution du Conseil de sécurité 1148, Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il approuve l'envoi de l'unité de génie chargée du déminage ainsi que le personnel supplémentaire nécessaire au déploiement des effectifs militaires, comme l'avait demandé le Secrétaire général dans son dernier rapport.

02.02.98 - L'ancien ministre de la défense algérien, le général Khaled Nezzar, écrit dans un article publié par le quotidien algérien El Watan que le Maroc, en 1992, avait offert sa collaboration dans la lutte contre le terrorisme islamiste en échange de l'arrêt du soutien algérien au Front Polisario. Nezzar avait été à l'époque personnellement impliqué dans les discussions avec les autorités marocaines. Celles-ci ont démenti ces accusations.

03.02.98 - "Une complicité inadmissible" titre Al Bayane, quotidien du parti communiste marocain. Intensifiant la campagne de presse contre le processus d'identification, les médias marocains accusent le personnel de la MINURSO de "complicité" avec le Polisario dans sa détermination à saboter l'opération d'identification (Libération, quotidien socialiste marocain). La passivité de la MINURSO est aussi dangereuse que les manoeuvres du Polisario, surenchère Al-Maghrib, le quotidien du RNI.

04.02.98 - Lors d'une conférence de presse au siège des Nations unies à New York le nouveau représentant spécial pour le Sahara Occidental a déclaré que le référendum d'autodétermination serait libre et régulier et ouvert à une observation internationale. Réfutant les allégations marocaines M. Dunbar a précisé que les personnes identifiées jusqu'ici l'avaient été selon l'un des cinq critères figurant dans le plan de paix. Quant au rôle des chioukh, qui a soulevé quelques remous de la part des deux parties, remous relayés par les médias, M. Dunbar a précisé que "c'est la commission d'identification qui décide", les notables sahraouis n'ayant qu'un rôle consultatif.

05.02.98 - Abderrahmane Youssoufi (USFP)

est nommé premier ministre par Hassan II. Le nouveau gouvernement, le premier au Maroc à être présidé par un socialiste, sera formé de représentants de plusieurs partis et comptera parmi ses membres Driss Basri, en charge depuis le début du dossier du Sahara Occidental.

05.02.98 - Forum international de solidarité avec les femmes sahraouies : 200 femmes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que Danielle Mitterrand et la Ministre Barbara Prammer (Autriche), ont participé à cette rencontre.

07.02.98 - Conférence de presse d'Ould Salek à Alger Le nouveau ministre sahraoui des affaires étrangères a qualifié d'"encourageant" le travail accompli par la commission d'identification. "Le gouvernement marocain cherche à ce que l'opération d'identification se déroule dans le secret total afin qu'il puisse exercer des pressions contre les citoyens sahraouis et les chioukh" (El Watan, Alger).

07.02.98 - Déclaration Youssoufi, premier ministre marocain désigné "Nous allons faire en sorte que l'opinion internationale reconnaisse la souveraineté marocaine [sur le Sahara Occidental] et pour que les accords de Houston soient appliqués avec bonne foi et sérieux" (El Pais).

Libération 20.02.98 - La tournée effectuée par M. Charles Dunbar n'a nullement contribué à prévenir la crise qui se dessine de nouveau dans le processus d'identification. M. Dunbar et ses patrons, à New York comme à Washington, doivent comprendre que cette couleuvre-là ne peut être admise par les Marocains.

19.02.98 - Lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité, S/1998/142. Le rapport relève une nette augmentation du climat anti-Polisario et parfois anti-MINURSO dans la presse marocaine. Objets de litige, les 4000 personnes non convoquées qui se sont présentées aux centres d'enregistrement début décembre, seront identifiées début mars. Le résultat de cet examen sera déterminant pour la façon de traiter les requérants additionnels des tribus contestées.

10.03.98 - L'intergroupe parlementaire du Parlement Européen "Paix pour le Peuple Sahraoui" s'est réuni avec le Ministre des Affaires Etrangères Sahraoui Ould Salek à Strasbourg. Le Parlement Européen avait adopté le même jour une recommandation qui demande que l'UE appuie le plan de paix, soutienne activement l'organisation du référendum, fournisse une aide humanitaire pour la réinstallation des réfugiés et participe à la MINURSO financièrement et par des observateurs.

10.03.98 - L'identification des votants a été interrompue du 27.02 au 10.03.98. Après plus de 10 heures de discussion,

M. Dunbar et le président de la commission d'identification M. Kinloch sont parvenus à convaincre Marocains et Sahraouis à reprendre mercredi 11 mars l'identification des membres des tribus non contestées. Six bureaux seront progressivement réouverts. Le programme de mars n'a pu être mis au point, le Front Polisario refusant d'accepter l'identification des personnes appartenant aux tribus contestées. La MINURSO étudie le problème posé par ces personnes, que le Maroc veut à tout prix introduire dans le corps électoral.

10.03.98 - Lors d'une conférence de presse à Paris, le responsable sahraoui des relations avec la MINURSO a déclaré que les Nations Unies pourraient convoquer Marocains et Sahraouis pour de nouvelles négociations le mois prochain à Houston, sous les auspices de M. James Baker. M'hamed Khaddad revenait de New York, où il s'était entretenu avec MM. Annan et Baker.

12.03.98 - Le Secrétaire Général des Nations Unies a confirmé les déclarations du représentant sahraoui : "Nous avons eu quelques hoquets et nous avons quelques problèmes qui ne sont pas insurmontables à ce stade ... M. Baker est toujours engagé dans le processus et il a toujours été convenu que si cela s'avérait nécessaire, il pourrait réunir les deux parties. Donc la possibilité d'une autre rencontre à Houston ne peut être exclue" a affirmé M. Annan lors d'une conférence de presse au National Press Club à Washington.

11.13.03.98 - Visite du président sahraoui en Catalogne. S'exprimant devant un auditoire composé essentiellement de représentants du monde économique et politique, Mohamed Abdelaziz a brossé à Barcelone le tableau d'un futur état sahraoui, démocratique, moderne, basé sur le multipartisme et le libéralisme économique, dans lequel hommes et femmes seront égaux et où religion et état fonctionneront sans interférences. Interrogés sur la politique du nouveau premier ministre marocain il espère de Youssoufi "quelque chose de nouveau. Nous ne croyons pas que le nouveau consiste à s'obstiner à vouloir annexer le peuple sahraoui contre sa propre volonté".

13.03.98 - Arrestations. Le 24 février des centaines de personnes se sont réunies à Lemseyed (Sud Maroc) pour manifester en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Les manifestants ont brûlé le drapeau marocain et brandi l'emblème de la RASD. Le lendemain, lors d'une manifestation semblable, les forces de l'ordre marocaines sont brutalement intervenues, blessant de nombreuses personnes et en arrêtant une centaine. On est sans nouvelles de 22 d'entre elles, dont l'AFAPREDESA publie les noms. L'association sahraouie de défense des droits humains soupçonne qu'elles sont incarcérées à Inezgane, près d'Agadir.

**Des livres, des expositions pour approfondir le problème du Sahara Occidental
et vous aider à organiser expos, conférences, débats ...**

DES LIVRES . . .

à commander auprès de notre association
BP 244 75227 PARIS CEDEX 05

Aux Editions Harmattan

- Sahara Occidental, la confiance perdue Martine de Froberville
190F + 25F port = 215F

Un ouvrage-référence toujours d'actualité qui vous permettra de mieux saisir les enjeux actuels.

- Sahraouis Photographies de Alain Szczuczynski
120F + 25F port = 145F

Un superbe album photographique pour vous, pour offrir.

Aux Editions Syros

- Sahraouis, états d'exil de Alain Kaiser
200F + 25F port = 225F

Des photographies inédites, un reportage sensible et personnel sur les campements sahraouis.

Aux Editions Rupture

- Front Polisario, l'âme d'un peuple Ahmed Baba Miské
100F + 25F port = 125F

Un des tout premiers livres sur le Polisario, à relire en urgence aujourd'hui.

Aux Editions des Femmes

- Les Enfants du Polisario Djamila Olivesi
100F + 25F port = 125F

Le premier album des enfants sahraouis de 1976 et un texte ciselé.

DES EXPOS ...

à réserver auprès de notre association (*les conditions vous seront fournies à votre demande*)

- Expo. de 5 photographes regards sur le Sahara
(30 photos NB encadrées)
C.Spengler/F.Decaens/A.Szczuczynski/
A.Kaiser/M.Muller

L'historique du conflit

Huit bannières à suspendre 120x130
(textes + images)

L'attente de l'exil

Tente peinte exprimant la solidarité européenne à la lutte du peuple sahraoui ... présentée à la XXIII^{ème} Conférence Européenne Novembre 97. (Présentation int. ou ext.)

*Haut. 2,50m Larg. 2m Long. 3m

*Au sol : 4mx5m

Photo en page 16 du journal

ADHÉSION 98

*Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD*

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Abonnement à Sahara Info : 60 F. - Adhésion : 60 F.
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

*Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD*

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en tenant compte de l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont
Directeur de la publication : F. Jacob
Responsable de rédaction :
R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Riché
G. Jacquemin
E. Muller
M. Hermange

Imprimerie Associative La Draveilloise
13 rue A. France 91210 Draveil
septembre - décembre 1997
"Dépôt légal" nov. 1998 - N°101 "en cours"
Prix de l'abonnement : 60 F.
N° de Commission Paritaire en cours
Ancien N° de Commission Paritaire 58229